

JE SUIS AUTONOME CAR...



Je sais m'installer pour travailler

Je m'installe là où je peux travailler sans être distrait, je range mon espace de travail de façon à avoir mon matériel sous la main ; dès que j'ai terminé une activité, je range de nouveau cet espace. Il sera prêt pour la prochaine activité.

Je sais ce que j'ai à faire

Je regarde ce que j'ai à faire.

Je commence par des activités que je connais bien.

Je cherche à savoir ce que je dois apprendre dans l'activité que je dois faire ; si je ne comprends pas tout à fait, j'en parle à un adulte.

Je cherche à bien comprendre la consigne de travail, je la répète tout haut, je peux aussi surligner les choses importantes ou redire à un adulte ce que je dois faire pour vérifier si j'ai bien compris.

Je sais comment je vais réussir ce que je dois faire

Avec mon professeur, j'ai appris à me demander et à expliquer comment je vais faire pour réaliser l'activité qu'il me demande.

A la maison, si besoin, avant de commencer, j'explique à mes parents, à un adulte, comment je vais m'y prendre (ce que je dois chercher, le matériel dont j'ai besoin, la méthode pour y arriver...).

Je sais de combien de temps je dispose

Mon professeur a indiqué combien de temps doit durer cette activité ; je peux utiliser l'horloge, une montre, une minuterie... qui me permet de voir exactement quand devrait se terminer ce travail. A la maison, je peux faire pareil.

Je sais aussi ce que je peux faire quand j'ai terminé : une autre activité pour apprendre, s'entraîner, créer, une pause, bouger, un temps d'aide à la maison ou de rangement...

Je connais les outils à ma disposition

Le cahier de leçons, le manuel, les fiches d'aide, le dictionnaire, la calculatrice, une recherche sur l'ordinateur... Je peux aussi éventuellement appeler un camarade.

Je passe un petit contrat avec mes parents et je sais quand je pourrai obtenir une aide

Je sais qu'il y a des règles à l'école comme à la maison pour que chacun puisse travailler pendant un moment sans être dérangé. Je respecte ce qui a été établi.

A la maison, je sais que pendant un temps donné, je ne peux pas interrompre le travail de mes parents ni venir les voir. Il est très important de bien appliquer cette règle, c'est un contrat passé entre mes parents et moi. Par contre, je peux trouver un code pour montrer, de façon silencieuse (avec un objet ou un signal symbolique : un petit carton avec un dessin), qu'il y a une difficulté pour moi. Ce sont mes parents qui décideront du moment où ils pourront se rendre disponible. Si je suis bloqué sur mon travail et que je dois attendre que quelqu'un soit prêt pour m'aider, je choisis une autre activité de mon programme que je sais que je peux faire seul.